Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

A MEXIMEXIMENTAL ADVICES

Dernière mise à jour : avril 2017











Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fond Européen de Développement Régional.

Table des matières

Introduction	3
Liste des principales espèces végétales exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne	
Espèces végétales émergentes à l'échelle bassin	6
Espèces végétales à surveiller	7
Espèces végétales localisée à l'échelle du bassin	8
Espèces végétales largement réparties à l'échelle du bassin	
Liste des principales espèces animales exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne	
Espèces animales émergentes à l'échelle du bassin	10
Espèces animales à surveiller	11
Espèces animales localisée à l'échelle du bassin	11
Espèces animales largement réparties à l'échelle du bassin	12
Discussion et conclusion	13
Bibliographie	
Annexe 1 : tableau récapitulatif flore	15
Annexe 2 : tableau récapitulatif faune	

Citation

Varray S. (coord.), 2017. Liste hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne – version avril 2017. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 18 pages.

Introduction

Hiérarchiser les espèces exotiques envahissantes pour identifier des priorités de gestion

L'Europe dénombre près de 1100 espèces exotiques, dont 10 à 15 % ont des impacts négatifs (programme DAISIE). Ce nombre étant en augmentation continue et les moyens mobilisables limités (tant financiers qu'humains), des choix de gestion doivent être fait afin de mettre en œuvre

la gestion la plus efficace possible. La hiérarchisation des espèces est de ce fait une étape incontournable, qui fait partie des stratégies développées aux différents échelons territoriaux depuis l'Europe jusqu'aux régions, voire départements.

Une première liste de plantes exotiques envahissantes importantes à l'échelle du bassin Loire-Bretagne avait été définie en 2002 puis réactualisée en 2008 (FCEN, 2008). Elle ciblait un certain nombre d'espèces mobilisant un grand nombre d'acteurs sur lesquelles des informations et retours d'expériences étaient nécessaires. Une espèce animale ou végétale est qualifiée d'exotique envahissante (ou invasive) dès lors qu'elle est introduite dans un milieu hors de son territoire d'origine et qu'elle a des impacts négatifs écologiques, économiques et/ou sanitaires (Groupe de travail sur les plantes exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, 2014).

La **stratégie de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne (2014-2020)** (Hudin *et al.*, FCEN, 2014) prévoyait la formalisation d'une méthode pour établir des listes d'espèces exotiques envahissantes du bassin hiérarchisées, ainsi que leurs mises à jour régulières (action 1.4 du programme d'actions associé à la stratégie). Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'animation du réseau d'acteurs « espèces exotiques envahissantes » du bassin de la Loire (2015-2016) et avec l'appui du groupe de travail sur les espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne qu'anime la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels depuis 2007 dans le cadre du plan Loire grandeur nature.

Objectifs

La problématique des espèces exotiques envahissantes fait partie depuis une quinzaine d'années des préoccupations des gestionnaires, mais il s'agit d'un enjeu souvent considéré à l'échelle du site. Disposer d'une liste rassemblant les espèces principales a pour but de donner des objectifs à un travail coordonné pour le bassin versant, avec une approche « hydrosystème » novatrice. Les milieux aquatiques étant en effet particulièrement touchés par cette thématique (Lefeuvre, 2013), le bassin versant de la Loire, fleuve majeur métropolitain, est une échelle de travail intéressante pour optimiser les moyens mis en œuvre. Classer les espèces végétales et animales avec la même méthode permet de donner plus de lisibilité aux différentes catégories tout en proposant une base de réflexion avec des objectifs de gestion qui soit comparables et cohérents entre les groupes d'espèces.

La méthode de hiérarchisation

Cette méthode a fait l'objet d'un document en tant que tel, élaboré avec le groupe de travail « espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne ». Elle repose sur le croisement du potentiel invasif des espèces (capacités de dispersion et évaluation des impacts occasionnés) et de leur répartition actuelle sur le bassin.

Potentiel invasif (EPPO) x répartition géographique (ISEIA) = catégorisation

Ce travail vise donc à identifier les espèces selon un gradient de capacité des espèces à se développer, se propager et impacter les milieux et leurs usages, calculé sur base de littérature existante (scientifique et expérimental). L'utilisation de cette méthode prend également en compte le stade de colonisation des espaces. Elle vise à obtenir des catégories en fonction desquelles des mesures de gestion (confinement, veille, lutte ciblée) peuvent être planifiées. Le document la décrivant est accessible en ligne sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature (www.centrederessources-loirenature.com).

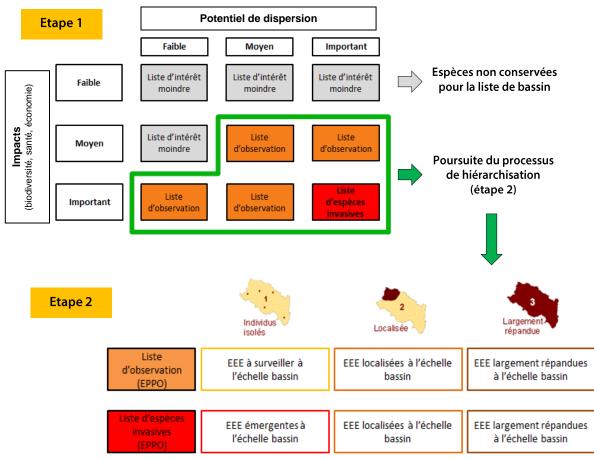


Figure 1: Méthode de hiérarchisation des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire Bretagne : Etape 1 - classement des espèces en fonction de leur potentiel invasif (EPPO, 2012) ; Etape 2 - répartition des espèces des deux listes EPPO dans les catégories de la liste de bassin en fonction de leur répartition géographique sur le bassin Loire-Bretagne (ISEIA guidelines, 2009)

Espèces considérées

La liste d'espèces végétales « d'importance bassin » de 55 espèces, établie en 2008 sur base des listes régionales et du dire d'experts (FCEN, 2008), a été complétée par des espèces issues de la mise à jour des listes régionales. Les espèces ciblées par le règlement européen qui étaient présentes sur le bassin Loire-Bretagne et n'étaient pas encore prises en compte ont également été intégrées à la liste de bassin. L'analyse de hiérarchisation s'est ainsi portée sur 63 espèces végétales.

Pour la faune, une compilation de différentes listes a été réalisée, intégrant la liste du réseau « Vertébrés exotiques envahissants du bassin de la Loire » ainsi que les listes des coordinations territoriales. Le groupe de travail a également été consulté afin de proposer de nouvelles espèces animales à intégrer à la liste de bassin. Ce sont ainsi 33 espèces animales qui ont été considérées dans ce travail.

Prise en compte des espèces littorales

Le bassin de la Loire-Bretagne possède un linéaire important de côtes. Les zones littorales sont des espaces très attractifs pour les hommes et propices à leurs activités. Ces milieux sont cependant fragiles et limités et la concentration des activités humaines a provoqué la dégradation des écosystèmes littoraux, favorisant ainsi l'installation d'espèces exotiques envahissantes. Ces dernières sont susceptibles d'envahir les milieux littoraux voire de s'implanter sur d'autres secteurs du bassin. Les espèces exotiques envahissantes liées au littoral ont été classées dans une sous-liste spécifique de la catégorie « espèce à surveiller », car elles possèdent à la fois des enjeux de gestion forts sur une portion du bassin (le littoral) et de surveillance pour éviter leur implantation au sein du bassin.

Enjeux et limites

La liste hiérarchisée de bassin a pour objectif de proposer une vision d'ensemble de la thématique à l'échelle du bassin versant (milieux aquatiques et terrestres, hors milieu marin) en contribuant à l'établissement de priorités d'alerte, de régulation, de confinement ou de restauration et de sensibilisation. Ce sont ainsi les espèces présentant les enjeux de risque les plus forts et dont la gestion est recommandée à différents niveaux sur ce territoire qui sont portées à connaissance.

Cette liste ne se substitue pas aux listes élaborées par les coordinations territoriales. Ces dernières sont en effet nécessaires et permettent d'adapter la gestion locale aux enjeux propres à chaque coordination territoriale. Elles sont donc complémentaires à la liste établie à l'échelle bassin. Par ailleurs, chaque gestionnaire pourra adapter ces listes et la définition des priorités d'action en fonction des caractéristiques de son site et de ses enjeux, ainsi que de l'état de la colonisation, comme cela est présenté dans le manuel de gestion (Haury *et al.*, 2010). La question de la faisabilité de la gestion (réalisation d'un état des lieux, existence de techniques de gestion efficaces, définition des objectifs de gestion, etc.) doit en effet être posée à l'échelle locale, la planification des actions de gestion étant réalisée à ce niveau.

Liste des principales espèces végétales exotiques envahissants du bassin Loire-Bretagne

* Les espèces signalées d'une étoile sont celles apparaissant dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne conformément au règlement européen (UE) n°1143/2014 du Parlement européen et du Conseil.

Espèces végétales émergentes à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est, en l'état actuel des connaissances, **ponctuelle** sur le bassin Loire-Bretagne et dont le potentiel invasif est important. L'objectif pour ces espèces est de faire **régresser voire éradiquer leur présence** lorsque cela est possible. La mise en place d'actions de sensibilisation et de formation sur ces espèces est également à envisager afin d'éviter de nouvelles introductions et favoriser la détection précoce de nouveaux foyers.



Berce du Caucase - *Heracleum mantegazzianum* Crassule de Helms - *Crassula helmsii*

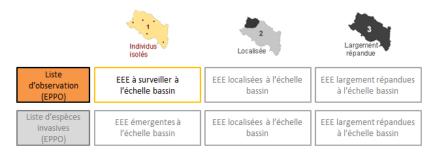
- * Eventail de Caroline Cabomba caroliniana
- * Grand Lagarosiphon *Lagarosiphon major*
- * Hydrocotyle fausse-renoncule *Hydrocotyle ranunculoides* Myriophylle hétérophylle - *Myriophyllum heterophyllum*



La Crassule de Helms est encore peu présente sur le bassin mais inquiète localement les gestionnaires.

Espèces végétales à surveiller à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces ayant une répartition ponctuelle sur le bassin et dont le caractère envahissant n'est pas clairement établi. Il s'agit donc d'en évaluer le potentiel invasif (potentiel de dispersion et des impacts), et de coordonner la **surveillance**.





La Jacinthe d'eau n'a pas encore présenté un caractère envahissant sur le bassin.

Balsamine du Cap - Impatiens capensis Cuscutes exotiques - Cuscuta australis, C. scandens, C. campestris Faux indigo - Amorpha fruticosa Herbe de la Pampa - Cortaderia selloana

- * Jacinthe d'eau *Éichhornia crassipes* Laitue d'eau - *Pistia stratiotes* Lyciet de Barbarie - *Lycium barbarum*
- * Lysichite d'Amérique Lysichiton americanus Muguet des pampas – Salpichroa origanifolia Rhododendron des parcs - Rhododendron ponticum

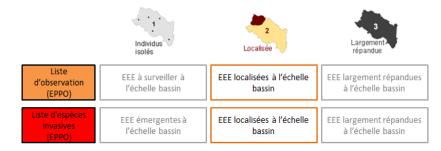
Espèces littorales

Ces espèces présentent des enjeux de gestion forts mais jusqu'à présent limités aux milieux littoraux. Leur diffusion et installation dans le bassin sont à éviter et donc à surveiller.

* Baccharis (Séneçon en arbre) - Baccharis halimiifolia Cotule pied de corbeau - Cotula coronopifolia Griffes de sorcière - Carpobrotus edulis, C. acinaciformis, C. acinaciformis x edulis Spartine à feuilles alternes - Spartina alterniflora

Espèces végétales localisées à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est **locale** dans le bassin Loire-Bretagne en l'état actuel des connaissances. Leur potentiel invasif est évalué en tant que modéré à important. L'objectif pour ces espèces serait de **réguler les populations** pour les confiner et éviter leur propagation sur le bassin.



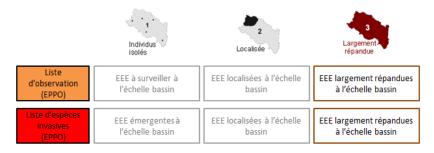
Balsamine de Balfour - *Impatiens balfouri* Balsamine de l'Himalaya - *Impatiens glandulifera* Cerisier tardif - *Prunus serotina* Elodée dense - *Egeria densa* Hélianthe raide - *Helianthus x laetiflorus*

* Myriophylle du Brésil - Myriophyllum aquaticum Paspale à deux épis - Paspalum distichum, P. paucispicatum Raisin d'Amérique - Phytolacca americana Renouée à épis nombreux - Rubrivana polystachyum Séneçon du Cap - Senecio inaequidens Solidage du Canada ou Verge d'or - Solidago canadensis



Espèces végétales largement répandues à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces exotiques envahissantes ayant un potentiel invasif modéré à important et largement répandues dans le bassin Loire-Bretagne. Ces espèces peuvent présenter des enjeux de gestion locaux importants en fonction des contextes rencontrés : front de colonisation, site à forte valeur écologique, usages, etc. On y retrouve les espèces de bassin pour lesquelles **la régulation** est recherchée afin que leurs impacts soient réduits **dans les secteurs où les enjeux le nécessitent et pour les espèces règlementées (*)**.



Ailanthe (Faux-vernis du Japon) - *Ailanthus altissima* Ambroisie à feuilles d'armoise - *Ambrosia artemisiifolia* Asters exotiques - *Symphiotrichum novae-angliae, S. squamatum, S. novi-belgii, S. x salignum, S. x*

versicolor, S. lanceolatum Azolla fausse-fougère - Azolla filiculoides Bident feuillé (Bident à fruits noirs) - Bidens frondosa Buddleia du père David (arbre à papillon) - Buddleja davidii Elodée de Nuttall - Elodea nuttallii Elodée du Canada - Elodea canadensis Erable négundo - Acer negundo Eragrostis en peigne - Eragrostis pectinacea

* Jussie à grande fleur - Ludwigia grandiflora
* Jussie rampante - Ludwigia peploides



Les jussies peuvent présenter des enjeux de gestion locaux malgré leur large répartition.

Lampourdes exotiques - Xanthium spp. Laurier-cerise - Prunus laurocerasus Lindernie fausse-gratiole - Lindernia dubia Lentilles d'eau exotiques - Lemna turionifera, Lemna minuta Renouées asiatiques - Reynoutria japonica, R. sachalinensis, R. x bohemica Robinier faux-acacia - Robinia pseudoacacia Solidage glabre - Solidago gigantea Vergerettes exotiques - Erigeron canadensis, E. sumatrensis, E. bonariensis, E. floribunda Vigne-vierge - Parthenocissus inserta

Liste des principales espèces animales exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

* Les espèces signalées d'une étoile sont celles apparaissant dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne conformément au règlement européen (UE) n°1143/2014 du Parlement européen et du Conseil.

Espèces animales émergentes à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est, en l'état actuel des connaissances, **ponctuelle** sur le bassin Loire-Bretagne et dont le potentiel invasif est important. L'objectif pour ces espèces est de faire **régresser voire éradiquer leur présence** lorsque cela est possible. La mise en place d'actions de sensibilisation et de formation sur ces espèces est également à envisager afin d'éviter de nouvelles introductions et favoriser la détection précoce de nouveaux foyers.



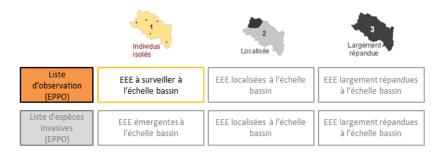
* Grenouille taureau - Lithobates catesbeianus Xénope lisse - Xenopus laevis



La Grenouille taureau est gérée en Sologne depuis 10 ans.

Espèces animales à surveiller

Cette catégorie comprend les espèces ayant une répartition ponctuelle sur le bassin et dont le caractère envahissant n'est pas clairement établi. Il s'agit donc d'en évaluer le potentiel invasif (potentiel de dispersion et des impacts), et de coordonner la **surveillance**.



Cerf sika - Cervus nippon Chien viverrin - Nyctereutes procyonoides

- Crabe chinois Eriocheir sinensis
 Cygne noir Cygus atratus
 Daim européen Dama dama
 Escargots du genre Pomacea Pomacea ssp.
 Moule quagga Dreissena bugensis
- * Muntjac de Reeves Muntiacus reevesi Ouette d'Egypte - Alopochen aegyptiacus Perruche à collier - Psittacidae ssp. Tortue serpentine - Chelydra serpentina



Le Cygne noir peut avoir des impacts importants s'il forme des populations denses, ce qui n'a pas encore été observé sur le bassin.

Espèces animales localisées à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces invasives dont la répartition est **locale** dans le bassin Loire-Bretagne en l'état actuel des connaissances. Leur potentiel invasif est évalué en tant que modéré à important. L'objectif pour ces espèces serait de **réguler les populations** pour les confiner et éviter leur propagation sur le bassin.

	1 Individus Isolés	2 Localisée	3 Largement- répandue
Liste d'observation (EPPO)	EEE à surveiller à l'échelle bassin	EEE localisées à l'échelle bassin	EEE largement répandues à l'échelle bassin
Liste d'espèces invasives (EPPO)	EEE émergentes à l'échelle bassin	EEE localisées à l'échelle bassin	EEE largement répandues à l'échelle bassin

- * Erismature rousse Oxyura jamaicensis
- * Ibis sacré Threskiornis aethiopicus
- * Raton laveur Procyon lotor
- * Trachémyde à tempes rouge *Trachemys scripta elegans* Vison d'Amérique - *Vison vison*

Espèces animales largement répandues à l'échelle du bassin

Cette catégorie comprend les espèces exotiques envahissantes ayant un potentiel invasif modéré à important et largement répandues dans le bassin Loire-Bretagne. Ces espèces peuvent présenter des enjeux de gestion locaux importants en fonction des contextes rencontrés : front de colonisation, site à forte valeur écologique, usages, etc. On y retrouve les espèces de bassin pour lesquelles **la régulation** est recherchée afin que leurs impacts soient réduits **dans les secteurs où les enjeux le nécessitent et pour les espèces règlementées (*)**.

	1 Individus isolés	2 Localisée	3 Largement- répandue
Liste d'observation (EPPO)	EEE à surveiller à l'échelle bassin	EEE localisées à l'échelle bassin	EEE largement répandues à l'échelle bassin
Liste d'espèces invasives (EPPO)	EEE émergentes à l'échelle bassin	EEE localisées à l'échelle bassin	EEE largement répandues à l'échelle bassin

Bernache du Canada - *Branta canadensis* Coccinelle asiatique - *Harmonia axyridis* Corbicules asiatiques - *Corbicula fluminea, C. fluminalis*

- * Ecrevisse américaine Orconectes limosus
- * Ecrevisse de Louisiane Procambarus clarkii
- * Ecrevisse signal de Californie Pacifastacus leniusculus
- * Frelon asiatique Vespa velutina
- * Goujon asiatique (Pseudorasbora) Pseudorasbora parva Moule zébrée - Dreissena polymorpha Perche soleil - Lepomis gibbosus Poisson-chat - Ictalurus melas Pyrale du buis - Cydalima perspectalis
- * Ragondin Myocastor coypus Rat musqué - Ondatra zibethicus



Le Ragondin est largement présent sur le bassin mais est piégé dans certains secteurs pour protéger des milieux sensibles.

Discussion et conclusion

L'application de la méthode de hiérarchisation a porté sur 63 espèces végétales et 33 animales, pour former la liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. Les espèces identifiées comme émergentes ou localisées représentent respectivement 8°% et 25% des espèces considérées. La méthode permet donc de mettre en évidence certaines espèces pour lesquelles la mise en place d'actions de sensibilisation, formation et gestion semblent pertinentes.

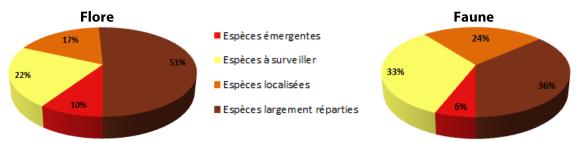


Tableau 1 : répartition des espèces dans les 4 catégories de la liste de bassin

La catégorisation de certaines espèces, en particulier concernant la faune, a été difficile à cause du manque d'information concernant la répartition de ces espèces à l'échelle du bassin Loire-Bretagne. Pour pallier ce déficit d'information, les membres du groupe de travail de bassin et plusieurs experts ont été sollicités.

Catégorisation et faisabilité de gestion

La méthode de hiérarchisation reposant sur le potentiel invasif et la répartition géographique, la faisabilité de la gestion (existence de techniques efficaces) n'est pas directement prise en compte. L'utilisation du critère de répartition géographique permet cependant d'être cohérent avec le règlement européen qui demande le confinement des espèces les plus largement réparties et l'éradication – lorsque cela est possible – des espèces émergentes.

Perspectives

Cette liste de bassin créée en 2005, révisée en 2008 et aujourd'hui enrichie du volet faune, est appelée à être remise à jour dès que nécessaire et au minimum tous les 2 ans. Elle reflète l'état des connaissances disponibles au moment de la réalisation de l'analyse pour une catégorisation. Un suivi-bilan de la liste sera réalisé régulièrement, en fonction de l'évolution de la colonisation du bassin des espèces, de l'amélioration des connaissances (impacts, répartition) ou l'arrivée de nouvelles espèces sur le bassin.

Bibliographie

EPPO, 2012. EPPO prioritization process for invasive alien plants. *Bulletin OEPP* 42(3), 463-474.

Haury J., Hudin S., Matrat R., Anras L. et al., 2010. *Manuel de gestion des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne*, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 136 p.

FCEN, 2008. Liste des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne. Groupe de travail Loire-Bretagne Plantes envahissantes, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, agence de l'eau Loire-Bretagne, 2p.

Hudin S. (Coord.), Haury J., Matrat R., Anras L. *et al.*, 2014. Gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire – Stratégie 2014-2020. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 20 p.

ISEIA guidelines, 2009. Guidelines for environmental impact assessment and list classification of non-native organisms in Belgium. *Harmonia* information system, version 2.5, 4 p.

Annexe 1 : tableau récapitulatif flore

	Espèces	Catégorie de la liste de bassin
Es	pèces aquatiques	
	Azolla fausse-fougère - Azolla filiculoides	Espèces largement réparties
	Crassule de Helms - Crassula helmsii	Espèces émergentes
	Elodée de Nuttall - <i>Elodea nuttallii</i>	Espèces largement réparties
	Elodée dense - <i>Egeria densa</i>	Espèces localisées
	Elodée du Canada - <i>Elodea canadensis</i>	Espèces largement réparties
*	Eventail de Caroline - Cabomba caroliniana	Espèces émergentes
*	Grand Lagarosiphon - <i>Lagarosiphon major</i>	Espèces émergentes
*	Hydrocotyle fausse-renoncule - Hydrocotyle ranunculoides	Espèces émergentes
*	Jacinthe d'eau - Eichhornia crassipes	Espèces à surveiller
*	Jussie à grande fleur - <i>Ludwigia grandiflora</i>	Espèces largement réparties
*	Jussie rampante - <i>Ludwigia peploides</i>	Espèces largement réparties
*	Laitue d'eau - Pistia stratiotes	Espèces à surveiller
	Lentilles d'eau exotiques - <i>Lemna turionifera, Lemna minuta</i>	Espèces largement réparties
	Myriophylle du Brésil - Myriophyllum aquaticum	Espèces localisées
	Myriophylle hétérophylle - Myriophyllum heterophyllum	Espèces émergentes



Espèces terrestres			
Ailanthe (Faux-vernis du Japon) - Ailanthus altissima	Espèces largement réparties		
Ambroisie à feuilles d'armoise - Ambrosia artemisiifolia	Espèces largement réparties		
Asters exotiques - Aster novae-angliae, A. squamatus, A. x salignus, A. x versicolor, A. novi-belgii, A. lanceolatus	Espèces largement réparties		
* Baccharis (Séneçon en arbre) - Baccharis halimiifolia	Espèces littorales à surveiller		
Balsamine de Balfour - Impatiens balfouri	Espèces localisées		
Balsamine de l'Himalaya - Impatiens glandulifera	Espèces localisées		
Balsamine du Cap - Impatiens capensis	Espèces à surveiller		
Berce du Caucase - Heracleum mantegazzianum	Espèces émergentes		
Bident feuillé (Bident à fruits noirs) - Bidens frondosa	Espèces largement réparties		
Buddleia du père David (arbre à papillon) - Buddleja davidii	Espèces largement réparties		
Cerisier tardif - Prunus serotina	Espèces localisées		
Cotule pied de corbeau - Cotula coronopifolia	Espèces littorales à surveiller		
Cuscutes exotiques - <i>Cuscuta australis, C. scandens, C.</i> campestris	Espèces à surveiller		
Erable négundo - <i>Acer negundo</i>	Espèces largement réparties		
Eragrostis en peigne - Eragrostis pectinacea	Espèces largement réparties		
Faux indigo - Amorpha fruticosa	Espèces à surveiller		
Griffe de sorcière - Carpobrotus edulis	Espèces littorales à surveiller		

Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne Dernière mise à jour : avril 2017

	Espèces	Catégorie de la liste de bassin
Es	pèces terrestres (suite)	
	Hélianthe raide - Helianthus x laetiflorus	Espèces localisées
	Herbe de la Pampa - <i>Cortaderia selloana</i>	Espèces à surveiller
	Lampourdes exotiques - <i>Xanthium spp</i> .	Espèces largement réparties
	Laurier-cerise - Prunus laurocerasus	Espèces largement réparties
	Lindernie fausse-gratiole - Lindernia dubia	Espèces largement réparties
	Lyciet de Barbarie - Lycium barbarum	Espèces à surveiller
*	Lysichite d'Amérique - Lysichiton americanus	Espèces à surveiller
	Muguet des pampas - Salpichroa origanifolia	Espèces à surveiller
	Paspale à deux épis - Paspalum distichum	Espèces localisées
	Raisin d'Amérique - Phytolacca americana	Espèces localisées
	Renouée à épis nombreux - <i>Rubrivana polystachyum</i>	Espèces localisées
	Renouées asiatiques - <i>Reynoutria japonica, R. sachalinensis, R. x bohemica</i>	Espèces largement réparties
	Rhododendron des parcs - Rhododendron ponticum	Espèces à surveiller
	Robinier faux-acacia - Robinia pseudoacacia	Espèces largement réparties
	Séneçon du Cap - Senecio inaequidens	Espèces localisées
	Solidage du Canada ou Verge d'or - Solidago canadensis	Espèces localisées
	Solidage glabre - <i>Solidago gigantea</i>	Espèces largement réparties
	Spartine à feuilles alternes - Spartina alterniflora	Espèces littorales à surveiller
	Vergerettes exotiques - Erigeron canadensis, E. sumatrensis, E. bonariensis, E. floribunda	Espèces largement réparties
	Vigne-vierge - Parthenocissus inserta	Espèces largement réparties



Annexe 2 : tableau récapitulatif faune

	Espèces	Catégorie de la liste de bassin			
	VERTEBRES				
M	Mammifères				
	Cerf sika - Cervus nippon	Espèces à surveiller			
	Chien viverrin - Nyctereutes procyonoides	Espèces à surveiller			
	Daim européen - Dama dama	Espèces à surveiller			
*	Muntjac de Reeves	Espèces à surveiller			
*	Ragondin - <i>Myocastor coypus</i>	Espèces largement répandues			
	Rat musqué - Ondatra zibethicus	Espèces largement répandues			
	Raton laveur - Procyon lotor	Espèces localisées			
	Vison d'Amérique - <i>Vison vison</i>	Espèces localisées			
Oi	seaux				
	Bernache du Canada - <i>Branta canadensis</i>	Espèces largement répandues			
	Cygne noir - <i>Cygus atratus</i>	Espèces à surveiller			
*	Erismature rousse - Oxyura jamaicensis	Espèces localisées			
	Ibis sacré - Threskiornis aethiopicus	Espèces localisées			
	Ouette d'Egypte - Alopochen aegyptiacus	Espèces à surveiller			
	Perruche à collier - <i>Psittacidae ssp</i> .	Espèces à surveiller			
	nphibiens et reptiles				
*	Grenouille taureau - Lithobates catesbeianus	Espèces émergentes			
	Tortue serpentine - Chelydra serpentina	Espèces à surveiller			
	Trachémyde à tempes rouge - Trachemys scripta elegans	Espèces localisées			
	Xénope lisse - <i>Xenopus laevis</i>	Espèces émergentes			
Pc	vissons				
*	Goujon asiatique (Pseudorasbora) - Pseudorasbora parva	Espèces largement répandues			
	Perche soleil - Lepomis gibbosus	Espèces largement répandues			
	Poisson-chat - Ictalurus melas	Espèces largement répandues			



	Espèces	Catégorie de la liste de bassin		
	INVERTEBRES			
C	Crustacés			
*	Crabe chinois - Eriocheir sinensis	Espèces à surveiller		
*	Ecrevisse américaine - Orconectes limosus	Espèces largement répandues		
*	Ecrevisse de Louisiane - Procambarus clarkii	Espèces largement répandues		
*	Ecrevisse signal de Californie - Pacifastacus leniusculus	Espèces largement répandues		
In	Insectes			
	Coccinelle asiatique - Harmonia axyridis	Espèces largement répandues		
	Frelon asiatique - <i>Vespa velutina</i>	Espèces largement répandues		
	Pyrale du buis - Cydalima perspectalis	Espèces largement répandues		
Μ	ollusques			
	Corbicules asiatiques - Corbicula fluminea, C. fluminalis	Espèces largement répandues		
	Escargots du genre Pomacea - Pomacea ssp.	Espèces à surveiller		
	Moule quagga - <i>Dreissena bugensis</i>	Espèces à surveiller		
	Moule zébrée - Dreissena polymorpha	Espèces largement répandues		

